

Semaine mondiale de la protection sociale

“Atteindre l’Objectif de Développement Durable (ODD 1.3) et la protection sociale universelle (USP2030) dans le contexte de l’avenir du travail”

Volet 6

Faire du droit à la protection sociale une réalité pour tous

Session technique 6.1

Opportunités et risques des nouvelles technologies dans la mise en œuvre de la protection sociale

Jeudi, 28 novembre 2019

09h00 - 10h15

INTRODUCTION

Les nouvelles technologies peuvent potentiellement soutenir et faciliter la fourniture de la protection sociale, mais elles comportent également des risques importants. Le rythme des innovations technologiques et les implications qui en découlent pour la sécurité et la confidentialité des données nécessitent des politiques et des réglementations adaptées permettant de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, de bâtir à nouveau la confiance et de prévenir les conséquences sociales et économiques négatives. Cette session a pour objectif d'analyser la pertinence et les implications des nouvelles technologies pour les systèmes nationaux de protection sociale, y compris les socles de protection sociale.

Les nouvelles technologies pour les systèmes de protection sociale sont de plus en plus utilisées dans la chaîne de distribution¹: des bases de données et des systèmes d'information assurant l'interopérabilité, l'intelligence artificielle facilitant la sélection des bénéficiaires, la sensibilisation et l'information, l'identification / authentification biométrique, les cartes à puce, les portefeuilles électroniques, paiements par téléphone portable ou traitement

¹ Voir, par exemple Sepulveda, M., Les principes de transparence et d'accès à l'information dans les programmes d'assistance sociale: normes juridiques et pratiques opérationnelles, BIT, à paraître; BIT, 2019, Travailler pour un avenir meilleur - Commission mondiale sur l'avenir du travail, Genève, Organisation internationale du Travail;

BAD 2017, Améliorer les prestations de protection sociale grâce aux TIC - Études de cas en Mongolie, au Népal et au Viet Nam, Manille, Banque asiatique de développement;

Leite, P. et al, 2017, Document de travail sur la protection sociale et le travail no 1704, «Registres sociaux d'assistance sociale et au-delà: une note d'orientation et un outil d'évaluation», Washington DC, Banque mondiale.

partiellement automatisé des réclamations. Alors que certains pays tels que le Kenya, l'Inde, l'Indonésie ou le Brésil semblent avoir réussi à faire le bon choix pour tirer parti des technologies innovantes afin d'améliorer leurs systèmes de protection sociale, d'autres ont eu du mal à concevoir l'utilisation des technologies en fonction de leurs besoins et de leur situation. Quels sont les facteurs qui peuvent aider les pays à exploiter les nouvelles technologies pour rendre les systèmes plus conviviaux, réduire les erreurs et les fraudes, accroître l'efficacité administrative, mais aussi minimiser le risque de violation des droits de l'homme en matière de vie privée, de protection des données et de surveillance excessive? Quel est le cadre politique et réglementaire nécessaire pour soutenir une adoption intelligente des nouvelles technologies?

Cette session réunira des représentants des gouvernements, des partenaires sociaux, des organisations internationales et des partenaires de développement pour débattre des domaines clés dans lesquels les nouvelles technologies font la différence pour les systèmes de protection sociale: technologies de communication, technologies de collecte, de stockage, d'analyse et de mise à jour des données, systèmes biométriques technologies et paiements numériques.

OBJECTIFS

- Discutez des risques et des opportunités des nouvelles technologies pour les systèmes de protection sociale tout au long de la chaîne de distribution ;
- Illustrez comment les pays ont utilisé les nouvelles technologies pour planifier, administrer et mettre en place des systèmes de protection sociale, ainsi que le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre des processus correspondants ;
- Discuter de ce à quoi pourrait ressembler un cadre politique et réglementaire solide pour les nouvelles technologies qui soutiennent la mise en place de systèmes de protection sociale.

FORMAT

Cette session technique prendra la forme d'un panel journalistique. Un modérateur posera une ou deux séries de questions aux membres du panel. Les membres du panel ne seront pas tenus de livrer une présentation PowerPoint. Cependant, ils pourront soumettre au maximum une diapositive par question à l'avance. Ils sont également encouragés à partager des matériaux supplémentaires en ligne via le site Web et à aider le modérateur à préparer les sessions.

Les questions vont porter sur:

- Quels sont les principaux risques et opportunités des nouvelles technologies dans la construction de systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale?

- Quels sont les exemples clés de pays dont on pourrait apprendre (succès et échecs) pour exploiter le potentiel des nouvelles technologies en matière de protection sociale?
- Comment le secteur public peut-il engager le secteur privé à fournir des services basés sur les nouvelles technologies pour la mise en œuvre des systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale ?
- Quels sont les principaux cadres politiques et réglementaires nécessaires pour garantir que les nouvelles technologies sont utilisées au maximum de leurs possibilités, tout en garantissant une utilisation sûre de telles technologies qui respectent les droits et la dignité des personnes concernées?

MODÉRATEUR ET MEMBRES DU PANEL:

Modérateur : **Veronika Wodsak**, Spécialiste des politiques de protection sociale, OIT

- **Ralf Radermacher**, Chef de l'initiative sectorielle Protection sociale, GIZ
- **Said Mirza Pahlevi**, Chef du Centre de données et d'information sur la protection sociale, Ministère des affaires sociales, Indonésie
- **Virginia Petersen**, Consultant senior en protection sociale, Afrique du Sud
- **Alexander Meleck Sanga**, Directeur du CTI, Fonds national d'assurance maladie, Tanzanie
- **Raul Julian Ruggia Frick**, Chef du centre d'excellence de la connaissance, AISS